

Déploiement D'UNE TRAJECTOIRE DE SERVICES AMÉLIORÉE POUR LES FEMMES ENCEINTES DE L'ESTRIE

La nouvelle trajectoire de services en quelques lignes

Découlant de travaux entamés il y a plusieurs mois, cette nouvelle offre de service favorisera, entre autres, l'accès à un professionnel de la santé pour les suivis de grossesse des femmes enceintes de la région, et ce, avant la dixième semaine de la grossesse. Ainsi, on devrait observer une diminution des délais de prise en charge de la femme enceinte par un professionnel de la santé et améliorer l'accès à certains tests diagnostiques en lien avec le dépistage de maladies génétiques, telles que la Trisomie 21, avant la dixième semaine de grossesse.

En plus des services améliorés proposés, plusieurs nouveaux outils s'inscrivent dans la trajectoire de services offerts aux femmes enceintes : l'*Avis de grossesse*, le *Carnet de grossesse* ainsi que le guide pour les parents *Accueillir bébé et bien vivre l'allaitement*.

La veille de la St-Valentin, soit le 13 février dernier, le réseau de la santé et des services sociaux de l'Estrie (RSSSE) annonçait le déploiement d'une trajectoire de services améliorée pour les futures mamans et futurs papas de la région. La nouvelle a été lancée lors d'une conférence de presse dans le mail central du Carrefour de l'Estrie. Plusieurs médias, gestionnaires du réseau et mamans étaient présents lors de l'événement qui fût un franc succès! Rappelons que l'accomplissement de ce projet marque la fin de plusieurs mois de grande collaboration entre les nombreux partenaires et acteurs clés à travers l'ensemble du réseau.

(suite à la page suivante)



Plusieurs mamans étaient présentes lors de la conférence de presse au Carrefour de l'Estrie. Celles-ci, ayant participé aux séances photo pour le développement des nouveaux outils pendant leur grossesse, étaient accompagnées de leur bébé, nouvellement arrivé dans la famille!



Les porte-paroles pour la conférence de presse (de gauche à droite): M^{me} Marie Fortier, infirmière clinicienne en GMF (CSSS-IUGS), Dr^e Raymonde Vaillancourt, médecin pratiquant en GMF et chef du Département régional de médecine générale (Agence), M^{me} Marie-France Fournier, directrice adjointe à la Direction des services, des affaires médicales et universitaires (Agence) et M^{me} Liette Boucher, infirmière, conseillère en soins et consultante en allaitement (CSSS-IUGS).

Depuis le 13 février dernier, chaque femme enceinte de l'Estrie est invitée à remplir un avis de grossesse dès ses premiers jours de grossesse. Celle-ci peut remplir son avis de grossesse en se rendant sur la nouvelle plateforme web **www.GrossesseEstrie.ca** ou en contactant son professionnel de la santé.

Pourquoi la femme enceinte devrait-elle remplir son avis de grossesse?

- Pour obtenir de l'information sur les différents services de périnatalité offerts sur son territoire, selon ses besoins;
- Pour favoriser l'accès à un médecin de famille, un gynécologue ou une sage-femme durant sa grossesse;
- Pour rencontrer un professionnel de la santé avant la dixième semaine de sa grossesse.

Une fois rempli, l'*Avis de grossesse* de la femme enceinte est dirigé vers le centre de santé et de services sociaux (CSSS) de son territoire. De cette façon, un professionnel de la santé entrera facilement en contact avec la femme enceinte et pourra fournir à cette dernière, lors de son premier rendez-vous, tous les outils (*Carnet de grossesse*, guide pour les parents *Accueillir bébé et bien vivre l'allaitement*, autres) ainsi que l'information nécessaires pour favoriser une expérience de grossesse positive!

LANCEMENT OFFICIEL DU PROGRAMME CAFE ESTRIE (crise-ado-famille-enfance)

L'implantation du Programme CAFE se fait graduellement en région depuis le 1^{er} octobre 2012, mais c'est le 28 janvier dernier, lors de la visite du ministre de la Santé et des Services sociaux, ministre responsable des Aînés et ministre responsable de la région de l'Estrie, le docteur Réjean Hébert, que le service était désormais officiellement offert par tous les CSSS.

Adressé aux jeunes estriennes et estriens âgés entre 6 et 17 ans ainsi qu'à leur famille, ce service de première ligne vise à désamorcer les crises familiales et ainsi à éviter une détérioration de la situation ou une rupture familiale.

(suite à la page suivante)



PRÉCISÉMENT, LE PROGRAMME CAFE A POUR OBJECTIFS DE:

- Répondre à l'urgence familiale et de **désamorcer la crise** en utilisant celle-ci comme facteur de changement;
- Contribuer au **maintien du jeune dans son milieu** en proposant aux familles une alternative à l'utilisation du placement ou du signalement;
- Identifier rapidement les besoins du jeune et de sa famille afin de les mobiliser dans un **plan d'intervention adapté**.

Le Programme CAFE a déjà déployé ses services auprès de plusieurs familles en offrant à celles-ci une aide immédiate et structurée le soir même d'une crise au sein du foyer. Le fonctionnement type de ce service consiste, au départ, à deux ou trois rencontres par semaine prévues avec un intervenant CAFE afin d'assurer le soutien nécessaire à la famille pendant le moment critique. Les intervenants se déplacent directement sur les lieux de la crise dans les deux heures suivant l'appel, le jour comme le soir. Par la suite, l'intervenant prend le temps de bien évaluer la situation avec la famille pour cibler les changements nécessaires à effectuer. C'est finalement après environ trois mois que les familles assistent à une amélioration dans le fonctionnement familial.



SALON DES EMPLOIS D'ÉTÉ EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX et placement été 2013

Le 28 janvier dernier s'est tenu le Salon des emplois d'été en santé et services sociaux à l'auditorium de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie.

Les étudiants et les étudiantes de programmes d'études de niveaux professionnel, collégial et universitaire ont eu l'occasion de rencontrer les personnes responsables du recrutement de onze établissements du réseau et de découvrir les emplois d'été qui y sont offerts.

Au total, plus de 270 emplois d'été étaient à combler. Pour ce faire, les étudiants et les étudiantes devaient postuler en ligne par le biais du site régional *L'Estrie t'applaudit* (lestrietapplaudit.ca) avant le 17 février.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES VISÉS ÉTAIENT LES SUIVANTS :

- Assistance à la personne à domicile
- Assistance à la personne en établissement de santé
- Santé, assistance et soins infirmiers
- Soins infirmiers
- Techniques d'inhalothérapie
- Technologie d'analyses biomédicales
- Techniques de réadaptation physique
- Techniques d'éducation spécialisée
- Techniques de travail social
- Ergothérapie
- Physiothérapie
- Sciences infirmières
- Service social
- Psychoéducation



Aussi, un kiosque promotionnel humoristique avait été installé à l'entrée du Salon. L'activité fort plaisante a plu aux nombreuses personnes participantes et leur a permis de repartir avec une photo souvenir imprimée. Une initiative créative faisant à la fois office de rappel du site Web de recrutement régional et à la fois office d'aguiçonne pour le nouveau volet de la campagne *L'Estrie t'applaudit* à l'affiche au cours des prochaines semaines...

Nous espérons que les participants et les participantes ont apprécié ce salon des emplois d'été et nous souhaitons bonne chance aux candidats et candidates dans leurs démarches!

PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE DANS LE RÉSEAU

Des actions concrètes sont déployées pour pallier les besoins en effectif

Depuis quelques années, le réseau de la santé et des services sociaux québécois fait face à une pénurie de main-d'œuvre dans plusieurs titres d'emploi. Des statistiques provenant du Plan d'action régional 2010-2011 d'Emploi Québec Estrie indiquent que le nombre de gens en âge de travailler dans la province et dans la région croît lentement, mais déclinera d'ici peu d'année. Ce phénomène de déclin du nombre de travailleurs est déjà amorcé dans certaines régions du Québec et devrait se produire en Estrie en 2014, alors que les besoins de main-d'œuvre deviendront plus criants, en raison notamment du nombre élevé de postes qui devront être pourvus à la suite des départs à la retraite.

Pour ce qui est des domaines d'emploi touchés dans le RSSSE, on parle, entre autres, des infirmières et des infirmiers, des infirmières et infirmiers auxiliaires, des préposées et préposés aux bénéficiaires, des pharmaciennes et pharmaciens en établissement, des ergothérapeutes, des physiothérapeutes, des inhalothérapeutes, des psychoéducatrices et psychoéducateurs et du personnel d'encadrement. D'autres titres d'emploi sont également sous surveillance afin de prévoir les éventuels besoins en main-d'œuvre.

Il y a plusieurs mois, en regard de cette pénurie d'effectifs, le RSSSE a défini sa mission de recrutement comme étant d'identifier, d'analyser et de prévoir les besoins en main-d'œuvre afin d'assurer aux établissements les ressources compétentes requises au moment voulu afin de maintenir, voire améliorer, l'accessibilité des services de qualité dans une perspective de continuum de services. C'est alors que plusieurs

projets en ce sens ont été mis en place à travers le réseau. Parmi ces projets, on retrouve notamment, la campagne régionale de recrutement L'Estrie t'applaudit (lestrietapplaudit.ca). Cette plateforme, axée sur l'attraction de personnel, permet à tout chercheur d'emploi dans le domaine de la santé ou des services sociaux d'obtenir une information complète sur les établissements du réseau en Estrie, tout en ayant accès à l'ensemble des offres d'emploi, que ce soit pour un poste permanent ou pour un emploi d'été.



Ayant connu un franc succès au cours de sa première phase, la campagne L'Estrie t'applaudit entamera sa seconde phase communicationnelle d'ici les prochains jours et sollicitera la collaboration de tous les employés et employés actuels du réseau pour propager la nouvelle. Restez à l'affût du grand dévoilement en vous abonnant à la page Facebook de la campagne : facebook.com/lestrietapplaudit.

Parlez-lui.

Votre regard compte pour elle.

LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION INTERRÉGIONALE POUR CONTRER L'HYPERSEXUALISATION

À la suite de l'identification d'une problématique bien présente chez nous comme ailleurs, le CALACS Trois-Rivières et la Direction des services sociaux de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec ont uni leurs efforts pour contrer le phénomène de l'hypersexualisation. Consciente que le phénomène est grandissant, l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie a également décidé de diffuser la campagne sur son territoire.

Ainsi, depuis le 13 janvier dernier, une campagne de sensibilisation est déployée dans les trois régions. Sous le thème «Parlez-lui. Votre regard compte pour elle.», la campagne vise à rejoindre les parents des jeunes filles de 11 et 12 ans, plus particulièrement les pères, lesquels peuvent avoir un impact positif sur la perception qu'ont les jeunes filles d'elles-mêmes. Les parents sont rejoints par une campagne se déroulant principalement à la télévision et sur le Web. Pour ce faire, deux publicités de trente secondes sont présentées en alternance, d'une part, pour sensibiliser au phénomène de l'hypersexualisation et d'autre part, pour encourager le père à continuer de s'investir auprès de sa jeune fille. En plus des publicités, les parents pourront trouver sur le site www.votregardcomptepourelle.com des outils et des ressources qui les aideront à mieux échanger sur le sujet avec leurs jeunes.



DES CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'hypersexualisation entraîne des répercussions négatives sur le développement affectif et la vie sexuelle des jeunes, particulièrement chez les jeunes filles.

- Faible estime de soi;
- Troubles alimentaires et utilisation répétée de régimes amaigrissants dès le plus jeune âge;
- Développement d'une image irréaliste de la sexualité;
- Infections transmises sexuellement et interruptions volontaires de grossesse.

COMME PARENTS, QUE POUVONS-NOUS FAIRE?

À l'adolescence, les jeunes changent très vite. Les parents doivent demeurer en contact et s'investir dans l'éducation d'une sexualité saine auprès de leurs adolescents. Les pères, plus particulièrement, exercent une influence déterminante sur l'image qu'aura d'elle-même la jeune fille. Les parents peuvent donc faire la différence. **Parlez-lui. Votre regard compte pour elle.**

QU'EST-CE QUE L'HYPERSEXUALISATION?

On parle d'hypersexualisation de la société lorsque les références à la sexualité envahissent tous les aspects du quotidien et qu'elles deviennent omniprésentes, que ce soit à la télévision, sur Internet, dans les magazines, les vidéoclips et surtout, lorsqu'elles se répercutent dans les attitudes et les comportements.

Les quatorze centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) privés conventionnés du **Groupe Champlain** reçoivent la plus haute distinction décernée par Agrément Canada :

AGRÉÉS AVEC MENTION D'HONNEUR

C'est au terme d'un processus rigoureux d'évaluation mené par l'organisme indépendant Agrément Canada que les quatorze établissements de Groupe Champlain, dont la Maison Rose Blanche en Estrie, ont reçu la plus haute distinction : Agréés avec mention d'honneur. Cela signifie que les établissements du Groupe Champlain atteignent le plus haut niveau de résultats possible et font preuve d'excellence dans leur conformité aux exigences du programme d'agrément.

Les professionnels de la santé d'Agrément Canada ont observé et questionné les membres du personnel, les résidents et les résidentes

ainsi que leur famille, les gestionnaires et la direction des établissements afin de valider l'atteinte des plus hauts standards de qualité et services offerts aux résidents dans plus de 600 normes à respecter.

Nous tenons à souligner l'engagement et la détermination dont font preuve les membres de l'équipe de la Maison Rose Blanche à l'égard de l'amélioration continue de la qualité. Nous les félicitons de leurs efforts déployés et leur engagement à l'égard de la prestation de services de santé sécuritaires et de qualité.

PORTRAIT RÉGIONAL DE LA DÉCLARATION DES ÉVÉNEMENTS

En décembre dernier, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a rendu public le *Registre national des incidents et accidents survenus lors de la prestation de soins de santé et de services* (RNIASSSS) couvrant la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2012. Le portrait des incidents et accidents survenus en Estrie est semblable à celui de l'ensemble des régions du Québec. Cet outil indique la majorité des événements survenus dans tous les établissements de la province. Il permet de cibler les événements sur lesquels des actions doivent être posées afin de diminuer l'impact de ces incidents et accidents. Comme dans la plupart des régions, le contenu du rapport indique que les événements les plus déclarés en Estrie sont les erreurs liées à la médication (39,6 %) ainsi que les chutes (27,1 %).

La déclaration des événements indésirables s'appuie sur l'engagement profond du personnel et des médecins envers la qualité des soins et services, puisque ce sont eux qui déclarent ces événements afin que puissent être mis en place les correctifs et les moyens d'en prévenir la récurrence.

Le RNIASSSS est un outil dont dispose les établissements pour améliorer ensemble la qualité de leurs soins et services. Il est complémentaire à d'autres sources d'information telles que les commentaires ou plaintes des patients, le point de vue des experts, par exemple Agrément Canada, et la vigie qu'exercent les comités de gestion des risques et les comités de vigilance et de la qualité, relevant de leur conseil d'administration.

LA TABLE RÉGIONALE QUALITÉ (TRQ) DE L'ESTRIE

Les répondants « qualité » des quatorze établissements de santé et de services sociaux de la région, ainsi que des représentants de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie forment la TRQ qui a pour mandat d'assurer la qualité des soins et des services dans le réseau. Les rencontres entre les membres d'établissements permettent d'échanger sur les solutions apportées lors de situations données et sur les meilleures pratiques. Les membres peuvent ainsi s'inspirer et trouver des solutions adaptées à leurs réalités et améliorer ainsi la prestation de leurs soins et services au bénéfice de la population. Il s'agit là d'une des forces du réseau.

ON PEUT CONSULTER LE

RAPPORT SEMESTRIEL DES INCIDENTS ET ACCIDENTS SURVENUS LORS DE LA PRESTATION DES SOINS ET DES SERVICES DE SANTÉ AU QUÉBEC

À L'ADRESSE SUIVANTE : WWW.MSSS.GOUV.QC.CA/PRESSE

REMISE DES PRIX Transplant Québec

Le 17 décembre dernier, au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS), en présence de M. Louis Beaulieu, directeur général de Transplant Québec, D^r Roch Bernier, vice-président du conseil d'administration de Transplant Québec, madame Patricia Gauthier, directrice générale du CHUS et de monsieur Bernard Sévigny, maire de la ville de Sherbrooke, fût la remise des Prix Transplant Québec 2012 décernés à deux lauréates de la région de Sherbrooke très engagées envers la cause du don d'organes.

Le Grand Prix reconnaît la contribution remarquable d'une ou d'un médecin ou d'une ou d'un professionnel de la santé à l'avancement de la pratique du don d'organes au Québec, depuis au moins 10 ans. Le Prix Ambassadeur souligne, quant à lui, une contribution bénévole remarquable à la promotion du don d'organes au Québec. Le Grand Prix et le Prix Ambassadeur de Transplant Québec ont été décernés respectivement à mesdames Annie Chouinard, infirmière-ressource au CHUS et Sonia Maheu, bénévole chez Pose un geste.



Les deux lauréates, M^{me} Sonia Maheu (au centre) et M^{me} Annie Chouinard (à droite) posent fièrement en compagnie de M. Louis Beaulieu, directeur général de Transplant Québec, après avoir reçu leur prix respectif.

Le chef médical en soins critiques et traumatologie et médecin-ambassadeur pour le don d'organes et de tissus en Estrie, le D^r Marc-André Leclair, y a présenté les mesures mises en place au CHUS pour faciliter la présentation de l'option du don d'organes et de tissus aux familles des donneurs potentiels.

Retour des campagnes

DÉFI J'ARRÊTE, J'Y GAGNE! et DÉFI SANTÉ 5/30 ÉQUILIBRE

Les campagnes de promotion des saines habitudes de vie, le *Défi J'arrête, j'y gagne!* et le *Défi Santé 5/30 Équilibre* sont de retour encore une fois cette année. Ces campagnes nationales positives et motivantes, proposent aux Québécois et Québécoises de s'inscrire à leur défi (seul, avec un ami, avec un collègue ou encore en famille) en posant des gestes concrets pour cesser de fumer, pour manger mieux et bouger plus ainsi que pour prendre soin d'eux-mêmes pendant six semaines. De nombreux outils, ressources et courriels d'encouragement sont offerts aux participants et aux participantes afin de mieux les soutenir dans leurs bonnes résolutions. C'est gratuit, motivant et les personnes participantes courent même la chance de gagner l'un des nombreux prix offerts!



Chaque année, de nombreux Estriens et Estriennes participent à ces défis afin d'améliorer leurs habitudes de vie. Faites partie de ce vaste mouvement en vous inscrivant ou en motivant votre entourage à s'inscrire avant le 1^{er} mars 2013! Les défis prennent fin le 11 avril 2013.

Déficiences physique, déficiences intellectuelle et troubles envahissants du développement

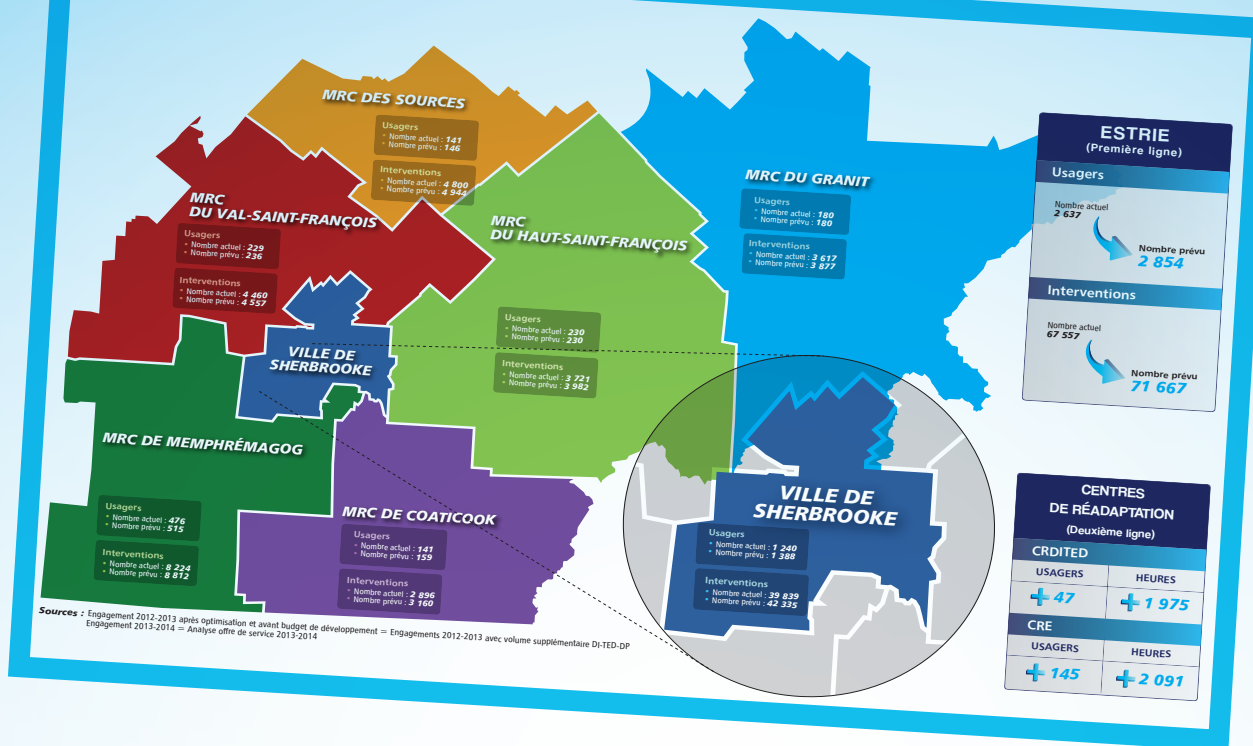
OCTROI DE BUDGETS RÉCURRENTS DE 1,3 M \$ POUR L'ESTRIE

Sherbrooke, le 11 février 2013 - Le ministre de la Santé et des Services sociaux, le docteur Réjean Hébert, a confirmé aujourd'hui l'octroi de nouveaux budgets régionaux de fonctionnement de 1 339 000 \$, sur une base annuelle. Ce rehaussement budgétaire permettra d'améliorer les services dans les domaines de la déficience physique (DP), de la déficience intellectuelle (DI) et des troubles envahissants du développement (TED).

«Les besoins des personnes ayant une déficience ou un trouble envahissant du développement, ainsi que ceux des membres de leur entourage, demeurent importants. C'est pourquoi nous tenons à rehausser le soutien aux familles et à assurer le meilleur financement possible aux établissements et aux organismes qui leur viennent en aide», a précisé le docteur Hébert. *(suite à la page suivante)*



Sur la photo: **M^{me} Lucie Dumas**, directrice générale du Centre de réadaptation Estrie, **M^{me} Lynda Périgny**, directrice des services, des affaires médicales et universitaires à l'Agence, **D^r Réjean Hébert**, ministre de la Santé et des Services sociaux, ministre responsable des Aînés, ministre responsable de la région de l'Estrie et député de Saint-François, **M^{me} Danielle Lareau**, directrice générale du CRDITED Estrie et **M^{me} Johanne Turgeon**, présidente-directrice générale de l'Agence.



CES NOUVEAUX BUDGETS PERMETTRONT D'ATTEINDRE SIX GRANDS OBJECTIFS :

- améliorer l'accès aux services professionnels de première ligne fournis par les CSSS;
- soutenir les organismes communautaires venant en aide aux familles et offrant du répit et des activités de jour;
- soutenir particulièrement les familles dont un enfant souffre d'un trouble envahissant du développement;
- améliorer l'offre de services résidentiels pour les personnes ayant des atteintes plus légères;
- améliorer l'accès aux services spécialisés fournis par le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement (CRDITED Estrie);
- améliorer l'accès aux services spécialisés fournis par le Centre de réadaptation Estrie inc. (déficience physique).

PLAN D'ACTION 2013-2014

Tiré du *Plan stratégique régional 2010-2015*, le *Plan d'action 2013-2014* présente les priorités d'action mises de l'avant pour l'année à venir.

À partir du *Plan stratégique régional 2010-2015*, un exercice de priorisation se tient dès le premier mois de l'année duquel découle le *Plan d'action annuel* pour la région. Ce plan d'action annuel

sera convenu entre l'Agence et le MSSS en mars 2013. À la fin de l'année de référence du plan d'action, l'Agence rendra compte des mesures réalisées et des résultats par l'élaboration du Rapport annuel de gestion.

Afin de faciliter l'exercice de suivi entre le *Plan stratégique régional 2010-2015* et le *Plan d'action annuel*, la nomenclature des enjeux, orientations et objectifs est la même d'un document à l'autre.

Le conseil d'administration de l'Agence a adopté le *Plan d'action 2013-2014* lors de l'assemblée du 12 février 2013.

VOUS POUVEZ CONSULTER LE PLAN D'ACTION EN VISITANT LE SITE WWW.SANTEESTRIE.QC.CA

Entente de gestion et d'imputabilité 2013-2014

MSSS — AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE — ÉTABLISSEMENTS

La Loi sur les services de santé et les services sociaux prévoit des dispositions particulières menant à la signature d'ententes de gestion et d'imputabilité (EGI) entre le MSSS et les

agences, ainsi que les agences et les établissements. Ces ententes consignent les objectifs signifiés par le MSSS à une agence et par l'agence aux établissements pour une

année donnée. Leur atteinte est mesurée par des indicateurs convenus entre les parties signataires.

(suite à la page suivante)

En conformité au cadre de gestion de l'EGI MSSS-Agence, l'Agence de l'Estrie a lancé la démarche de planification de l'offre de service avec les établissements en décembre dernier. Pour ce qui est de l'entente à intervenir entre le MSSS et l'Agence nous avons été informés des modalités et du calendrier de travail lors des rencontres du 18 décembre 2012 et du 24 janvier 2013.

Cette démarche a été réalisée en fonction des éléments connus à ce jour. Il serait

possible que l'Agence doive apporter des ajustements à l'EGI avec le MSSS et les établissements, advenant l'annonce de budgets de développement ou de nouvelles priorités ministérielles.

L'EGI 2013-2014 a été réalisée en tenant compte des plans stratégiques et des plans d'optimisation des établissements, du budget de développement DI-TED/DP et de la réserve régionale provenant du budget Soutien à l'autonomie des personnes âgées

2011-2013, le tout, en cohérence avec les plans stratégiques 2010-2015 du MSSS et de la région.

À la Table de concertation régionale de l'Estrie (TCRE) du 19 octobre dernier, les directions des établissements ont été informées de la démarche poursuivie par l'Agence pour l'année 2013-2014 et ont signifié leur accord.

LA CHIRURGIE DE LA CATARACTE maintenant accessible **AU CSSS DE MEMPHRÉMAGOG**

C'est avec fierté que les représentants et les représentantes du CSSS de Memphrémagog et du CHUS ont annoncé le 22 janvier dernier l'implantation de la chirurgie de la cataracte au CSSS de Memphrémagog. L'accès local à cette autre chirurgie d'un jour permettra de répondre plus rapidement aux besoins croissants de la population de la MRC de Memphrémagog. Il s'agit d'une excellente nouvelle, particulièrement pour les personnes vieillissantes pour qui la cataracte représente l'une des principales causes de la baisse de vision. Depuis le 17 décembre dernier, quinze personnes ont subi une chirurgie de la cataracte et il est envisagé d'en réaliser aux deux semaines afin de répondre rapidement à la demande.

«L'implantation de la chirurgie de la cataracte au CSSS de Memphrémagog témoigne encore une fois de notre engagement à assurer, le plus près possible du milieu de vie des personnes concernées, l'accès aux soins de santé requis par les résidents de notre territoire, notamment par notre importante population vieillissante», précisait M^{me} Monique Corbeil, directrice générale du CSSS de Memphrémagog.

C'est aussi une bonne nouvelle pour la population de l'ensemble de l'Estrie. «La direction du CHUS est fière de cette nouvelle collaboration avec le CSSS de Memphrémagog. Cette offre de service rehaussée permettra de répondre aux besoins grandissants de la population âgée. Les membres du Service d'ophtalmologie du CHUS continueront



Le **D^r Alain Grégoire**, chef du Service d'ophtalmologie au CHUS, **M^{me} Monique Corbeil**, Directrice-générale du Centre de santé et de services sociaux de Memphrémagog (CSSSM) et le **D^r Benoît Grenier**, ophtalmologiste au CHUS et au CSSSM.

bien sûr d'offrir des chirurgies de la cataracte aux personnes des MRC avoisinantes. Ils en profiteront aussi pour améliorer l'offre de service aux patients qui ont besoin d'interventions», a déclaré le D^r Alain Grégoire, chef du Service d'ophtalmologie au CHUS.

COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR LA SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX

«L'Estrie est une région modèle en ce qui a trait, entre autres, aux services aux personnes âgées : ce qui est tout à votre honneur!»

- **Yves Bolduc**,
député de Jean-Talon

L'Estrie fait bonne figure

C'est le 30 janvier dernier que la Commission parlementaire sur la santé et les services sociaux de l'Assemblée nationale du Québec a entendu l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie en lien avec l'étude des rapports annuels de gestion de 2007-2008 à 2011-2012. *(suite à la page suivante)*

Cette présentation, qui revient tous les cinq ans, rend compte des résultats de deux planifications stratégiques, dont la deuxième à mi-parcours, puisque cette dernière

« Je vous félicite non seulement pour la qualité de votre présentation, mais aussi des résultats obtenus par votre agence. »

- **Suzanne Proulx**,
députée de Sainte-Rose



GRANDES LIGNES

Lors de cette audition, il a entre autres été question des thèmes suivants:

se terminera en 2015. L'exercice permet bien sûr la présentation des résultats de la région, mais aussi, de faire des constats, de porter un regard sur la progression de l'offre de service par un nombre considérable d'indicateurs, d'ajuster et surtout de bien cibler les efforts pour les prochaines années en relation avec les demandes de notre population.

- Le portrait de santé de la population de l'Estrie;
- Un coup d'œil sur le réseau de l'Estrie et de son Agence;
- L'organisation des services accessibles, continus et de qualité;
- La maximisation de notre capacité d'attraction, de rétention et d'adaptation de la main-d'œuvre;
- La mise en œuvre des activités de promotion, de prévention et de protection de la santé publique;
- La performance et l'optimisation des ressources;
- Les défis pour les prochaines années.



CONSULTEZ LE DOCUMENT REMIS À LA COMMISSION EN VISITANT LE WWW.SANTEESTRIE.QC.CA
VISIONNEZ L'AUDITION DE L'AGENCE SUR LE SITE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC:
WWW.ASSNAT.QC.CA/FR/VIDEO-AUDIO/AUDIOVIDEO-44025.HTML

LE SERVICE RÉGIONAL PAIE, RÉMUNÉRATION, AVANTAGES SOCIAUX DE L'ESTRIE (PRASE)

Pour joindre le Service PRASE

500, rue Murray, bureau 500
Sherbrooke (Québec) J1G 2K6

Téléphone : 819 780-2200, poste 47777
Sans frais : 1 855 780-2200, poste 47777

Télécopieur : 819 780-1821

prase.assurances.collectives.estrie@ssss.gouv.qc.ca
prase.conges.parentaux.estrie@ssss.gouv.qc.ca
prase.regimes.retraite.estrie@ssss.gouv.qc.ca

C'est le 25 février 2013 qu'a débuté la phase 1 du Service régional PRASE pour les 13 000 employés et employées des établissements de santé et de services sociaux ciblés en Estrie incluant:

- Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie;
- Centre de réadaptation en dépendance de l'Estrie;
- Centre de réadaptation Estrie inc.;
- Centre jeunesse de l'Estrie;
- Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke;
- CRDITED Estrie;
- CSSS de Memphrémagog;
- CSSS des Sources;
- CSSS du Granit;
- CSSS du Haut-Saint-François;
- CSSS-Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke;
- CSSS de la MRC-de-Coaticook;

À LA PHASE 1, LE SERVICE RÉGIONAL PRASE ASSURE LA GESTION DES :

1. ASSURANCES COLLECTIVES;
2. RÉGIMES DE RETRAITES;
3. CONGÉS PARENTAUX.

Cette première étape viendra changer les manières d'obtenir les services ainsi que les personnes de référence avec lesquelles vous étiez habitués de transiger à l'interne jusqu'ici. Désormais, le traitement de vos demandes, pour les trois volets indiqués ci-dessus, sera de responsabilité régionale.

Au Service régional PRASE, vous serez servi par une équipe experte, compétente et dévouée issue des différents établissements de la région. Les personnes responsables du déploiement du projet régional se sont engagées à fournir des services de qualité auprès des personnes salariées du RSSSE.

Le projet PRASE constitue la réponse régionale de l'Estrie aux efforts d'équilibre budgétaire commandés aux établissements par le MSSS. La phase 1 du projet régional PRASE constitue la première étape d'une vaste opération où les activités de production de paie et de rémunération seront éventuellement rapatriées au nouveau Service régional PRASE (phase 2). L'équipe PRASE a comme objectif de lancer cette deuxième phase à l'automne 2013.



Sur la photo: Louise Thibault, Martyne Gendreau, Jean-François Croteau, Lisette Quenneville, Denise Audet, Karine Gagné, Monique Nadeau, Alexandra Murphy, Carole Felteau et Chantal Quirion. Absente*: Sylvie Bolduc

Les assemblées du conseil d'administration

Les prochaines assemblées du conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie auront lieu aux dates suivantes:

- Lundi 22 avril 2013, 19 h
- Mardi 11 juin 2013, 19 h

Ce bulletin d'information est produit par l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie. Toute reproduction est autorisée à condition d'en mentionner la source. Pour toute information supplémentaire sur un des sujets, vous pouvez communiquer avec l'Agence au 819 829-3400. ISBN : 978-2-923743-16-5

Nous vous invitons à visiter le site Internet de l'Agence à l'adresse: www.santeestrie.qc.ca

Agence de la santé
et des services sociaux
de l'Estrie

Québec

Complexe Saint-Vincent-de-Paul
300, rue King Est, bureau 300
Sherbrooke (Québec) J1G 1B1

Ressources informationnelles
295, rue Olivier
Sherbrooke (Québec) J1G 1B1